

Rapport annuel 2023

Administration:

Fondation collective Symova

Beundenfeldstrasse 5
CH-3013 Berne

Téléphone 031 330 60 00

Fax 031 330 60 01

info@symova.ch

www.symova.ch



Chiffres clés

		31.12.2023	31.12.2022
Effectif total des personnes assurées			
Nombre de personnes assurées actives		8'553	8'236
Nombre de bénéficiaires de rentes		3'794	3'844
Total des destinataires		12'347	12'080
Nombre de caisses de prévoyance			
		46	48
Données actuarielles			
Fortune de prévoyance disponible	en mio CHF	3'532	3'348
Engagements personnes assurées actives	en mio CHF	1'826	1'760
Engagements bénéficiaires de rentes	en mio CHF	1'263	1'278
Total des engagements	en mio CHF	3'089	3'038
Rapport actif-ves / bénéficiaires de rente (engagements)	en %	59.1 / 40.9	57.9 / 42.1
Rapport actif-ves / bénéficiaires de rente (nombre)	en %	69.3 / 30.7	68.2 / 31.8
Taux de couverture consolidé (de toutes les caisses de prévoyance)	en %	114.35	110.21
Placement de capitaux			
Capital immobilisé	en mio CHF	3'596	3'410
Frais de gestion de fortune (TER)	en %	0.29	0.33
Performance totale nette	en %	5.39	-6.30
Assurance risques			
Masse salariale assurée (MSA)	en mio CHF	577.4	542.1
Cotisations de risque payées sur MSA	en mio CHF	13.18	12.52
Cotisation de risque moyenne sur MSA	en %	2.28	2.31
Dépenses pour cas de décès et d'invalidité	en mio CHF	5.5	13.9
Cotisation de risque nette moyenne	en %	0.95	2.56
Frais de gestion			
Frais de gestion payés	en mio CHF	2.10	2.03
Moyenne par destinataire (brute)	en CHF	170.33	168.80
Remboursement à l'employeur	en mio CHF	0.48	0.39
Frais de gestion effectifs par destinataire (nets)	en CHF	136.30	137.86
Bases techniques			
Taux d'intérêt technique	en %	1.50	1.50
Bases actuarielles		LPP 2020	LPP 2020
Rendement escompté	en %	3.34	3.67



Rétrospective

Placements de la fortune

Cette dernière année a une fois de plus été une année mouvementée pour les marchés financiers. En effet, la menace d'une récession, les espoirs de baisse des taux directeurs, les turbulences au sein des banques régionales américaines et les tensions géopolitiques ont fortement marqué cette dernière année. Suite à un premier semestre satisfaisant, une correction des cours a cependant eu lieu à partir du troisième trimestre. Les marchés financiers ont néanmoins été renforcés vers la fin de l'année grâce à la baisse des taux d'inflation et à la pause dans la politique monétaire des banques centrales avec l'espoir d'une baisse prochaine des taux d'intérêt. Cette dernière étape a finalement permis aux catégories de placement principales de réaliser une bonne performance annuelle.

Dans l'ensemble, les marchés des actions ont notamment connu une année réjouissante. Malgré la force du franc suisse, l'indice mondial des actions affiche une performance de plus de 12% en 2023 pour un investisseur suisse. Les principaux moteurs de cette performance ont été avant tout les actions technologiques américaines qui ont profité du grand boom lié à l'intelligence artificielle (IA).

Malgré la baisse des taux d'inflation, les taux d'intérêt mondiaux ont néanmoins continué à augmenter en 2023. Aux Etats-Unis, le rendement d'un emprunt d'Etat à 10 ans a même dépassé la barre des 5% à court terme ce dernier automne. Au contraire, en Suisse, la demande d'emprunts sûrs de la Confédération suisse a entraîné une forte baisse des rendements obligataires, ce qui a renchéri les obligations et conduit à des gains de change sur les portefeuilles d'obligations en CHF.

Dans ce contexte, il en résulte pour l'exercice écoulé un rendement de 5.39% sur la fortune de placement de la Symova. L'objectif stratégique de 5.34% a donc été atteint. Le résultat des placements pour l'exercice écoulé se situe ainsi à peu près au niveau d'autres caisses de pension qui présentent une part d'actions similaire.

Rémunération des avoirs de vieillesse

Le rendement des placements de 5.39% étant supérieur au rendement théorique nécessaire, environ trois quarts des commissions de prévoyance ont décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse des personnes assurées actives au 31.12.2023 à un taux d'intérêt supérieur à 1% (taux d'intérêt minimal LPP). En consolidant toutes les caisses de prévoyance, on obtient pour 2023 un taux d'intérêt moyen des avoirs de vieillesse d'environ 2.1%.

Évolution des degrés de couverture

Grâce au bon rendement des placements au cours de l'année comptable écoulée, le degré de couverture s'est à nouveau nettement amélioré pour toutes les caisses de prévoyance, malgré un taux d'intérêt partiellement plus élevé. Consolidé sur l'ensemble des caisses de prévoyance, le degré de couverture est passé de 110.21% à 114.35% au 31 décembre 2023.



Perspectives

En vertu de la loi, le Conseil de fondation assume la responsabilité globale de l'institution de prévoyance. En tant qu'organe suprême, le Conseil de fondation est responsable du respect des lois, des ordonnances et des règlements. Le législateur place en outre, conformément à la loi, l'expert en prévoyance professionnelle et l'organe de révision aux côtés du Conseil de fondation. Ces derniers sont notamment tenus de respecter à leur tour les directives spécialisées (DTA) ainsi que les normes qui concrétisent les dispositions légales. Indirectement, ces réglementations ont donc elles aussi une incidence sur les caisses de pension.

Les institutions de prévoyance sont de plus soumises à une surveillance à plusieurs niveaux. Les autorités de surveillance cantonales (dans le cas de la Symova, l'Autorité bernoise de surveillance LPP et des fondations [ABSPF]) s'appuient principalement sur les rapports de l'organe de révision et de l'expert en prévoyance professionnelle pour exercer leur activité de surveillance. La tâche principale des autorités de surveillance est de veiller à ce que les institutions de prévoyance respectent les prescriptions légales et que la fortune de prévoyance soit utilisée de manière adéquate.

Les autorités cantonales de surveillance sont à leur tour surveillées par la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP). La CHS PP garantit notamment l'uniformité de l'activité de surveillance des autorités de surveillance et peut émettre des directives à cet effet. Indirectement, ces directives ont également des répercussions sur les caisses de pension.

Le 01.01.2024, plusieurs nouvelles directives de la CHS PP et directives techniques (DTA) de l'expert en prévoyance professionnelle entreront en vigueur. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois avec la clôture annuelle au 31.12.2024. Le Conseil de fondation de la Fondation collective Symova examinera les effets des nouvelles exigences en collaboration avec l'expert en prévoyance professionnelle durant l'année en cours et décidera, le cas échéant, des mesures à prendre. Nous vous informerons en temps utile des décisions correspondantes du Conseil de fondation.



Stratégie de placement

La stratégie de placement actuelle est valable depuis le 01.12.2022 et n'a subi aucune modification en 2023. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons commencé par réduire la quote-part des biens immobiliers. Il est prévu de continuer à réduire ce taux progressivement en 2024. Le portefeuille immobilier, détenu par le biais de fondations de placement et complété par des biens immobiliers à l'étranger, est largement diversifié.

Les marges de fluctuation de la stratégie de placement sont respectées. Fin 2023, la fortune de placement de la Fondation collective Symova s'élevait à environ CHF 3'596 millions.

Catégorie de placement	Allocation d'actifs stratégique		Investi au 31.12.2023
	Stratégie	Marges de fluctuation	
Liquidités	2 %	0 – 8 %	2.19 %
Obligations CHF	22 %	18 – 26 %	21.83 %
Obligations FW (hedged)	8 %	6 – 10 %	8.38 %
Actions Suisse	11 %	9 – 13 %	10.82 %
Actions Étranger	9 %	7 – 11 %	9.13 %
Actions Étranger (hedged)	6 %	5 – 7 %	6.36 %
Actions Étranger Small Cap	3 %	2 – 4 %	3.09 %
Actions marchés émergents	3 %	2 – 4 %	2.93 %
Immobilier Suisse	31 %	27 – 34 %	30.43 %
Immobilier Étranger	4 %	3 – 5 %	3.62 %
Microfinance	1 %	0 – 2 %	1.01 %
Placement auprès des employeurs	0 %	0 – 2 %	0.22 %
	100 %		100.00 %

Performance 2023

Du point de vue d'un investisseur suisse, les marchés boursiers mondiaux ont enregistré une hausse de plus de 12% en 2023. Outre l'inflation et la situation conjoncturelle, l'intelligence artificielle (IA) a été le thème dominant. Dans ce contexte, le marché suisse des actions, qui ne contient guère de valeurs technologiques, a connu une évolution nettement plus faible que les autres marchés, avec une performance de 6.1% en 2023.

Les devises principales se sont nettement dépréciées par rapport au franc suisse au cours de l'année écoulée. Le yen japonais (-15.4%) et le dollar américain (-9%), en particulier, se sont considérablement affaiblis par rapport au CHF.

En Suisse, le rendement des obligations de la Confédération à 10 ans s'est, contrairement à la tendance, considérablement abaissé en 2023 et a atteint son niveau annuel le plus bas à la fin de l'année (0.6%). En raison de la baisse des taux, il en résulte une performance de plus de 7% sur un portefeuille d'obligations en CHF.

Au cours de l'année sous revue, les catégories de placement principales ont généré les rendements de placement suivants :

Obligations Suisse	7.3 %
Obligations Étranger (hedged)	2.2 %
Actions Suisse	5.5 %
Actions Étranger	14.9 %
Immobilier Suisse	2.3 %



Performance totale 2023

Benchmark

5.39 %

5.34 %

Le rendement net obtenu par la Symova atteint son propre objectif stratégique. A cet égard, il faut en outre noter que le rendement du benchmark ne tient pas compte des frais de gestion de la fortune. Ces derniers s'élèvent notamment à environ 0.29% par an.

Décompte des frais de gestion

Le décompte ordinaire des frais de gestion a été clôturé avec un bénéfice de CHF 477'714. Les éventuels excédents du décompte des frais de gestion sont distribués aux entreprises au prorata en faveur de la réserve de cotisations patronales.

	2023 en CHF	2022 en CHF
Contributions aux frais de gestion	2'103'097	2'039'064
Frais de gestion	2'881'853	2'998'627
Déduction de la part de gestion de fortune	-917'812	-985'270
Déduction de la part institution d'assurance	-338'658	-369'386
Total des frais de gestion	1'625'383	1'643'971
Bénéfice facture ordinaire	477'714	395'093

Décompte total

Bénéfice reporté début	0	0
Bénéfice décompte ordinaire	477'714	395'093
Distribution au profit des entreprises	- 477'714	- 395'093
Bénéfice reporté nouvelle facture	0	0

Le montant des contributions aux frais de gestion n'a pas changé depuis le 01.01.2012 et est échelonné en fonction du nombre de personnes assurées actives dans une caisse de prévoyance. Pour les bénéficiaires de rente, le montant s'élève à CHF 96 par an, quelle que soit la taille d'une caisse de prévoyance.

Nombre de personnes assurées actives	Module	Contribution aux FG par personne assurée active et par an	Contribution aux FG par bénéficiaire de rente et par an
1 – 9	FG 1	CHF 318.00	CHF 96.00
10 – 49	FG 2	CHF 288.00	CHF 96.00
50 – 99	FG 3	CHF 258.00	CHF 96.00
100 – 249	FG 4	CHF 231.00	CHF 96.00
250 – 999	FG 5	CHF 201.00	CHF 96.00
À partir de 1'000	FG 6	CHF 174.00	CHF 96.00



Institution d'assurance

L'institution d'assurance couvre les prestations dans les cas de prévoyance, décès et invalidité (prestations de risque). Elle est financée par les cotisations de risque de toutes les personnes assurées actives. Les prestations de risque versées ont été nettement inférieures à celles de l'année précédente.

Le montant des provisions actuarielles (fonds de fluctuation des risques) est recalculé chaque année par l'expert en prévoyance professionnelle sur la base de l'effectif des actifs et a donné lieu à une dotation supplémentaire fin 2023. La provision pour les cas AI en suspens a cependant pu être réduite en raison des sinistres escomptés.

À la suite de la constitution complète des réserves de fluctuation de valeur qui avaient été dissoutes l'année précédente, il en résulte un excédent de rendement de CHF 5'186'494 à la fin de l'année 2023. Cet excédent a été crédité proportionnellement aux différentes institutions de prévoyance en faveur de la provision pour changement de bases techniques des personnes assurées actives.

	2023 en CHF	2022 en CHF
Contributions de risque employé-e / employeur	13'180'645	12'518'068
Déduction des prestations réglementaires	<u>-8'116'313</u>	<u>-10'326'407</u>
Excédent de cotisations	5'064'332	2'191'661
Dissolution de provisions (année précédente : constitution)	<u>2'597'680</u>	<u>-3'521'161</u>
Bénéfice (AP : perte) de la partie assurance	7'662'012	-1'329'500
Rendement (AP : charges) Placements de la fortune	1'961'539	-2'277'513
Part des frais de gestion	-338'658	-369'386
Constitution (AP : dissolution) des réserves de fluctuation de valeur	<u>-4'098'399</u>	<u>3'976'399</u>
Bénéfice total avant distribution	5'186'494	0

Etant donné que les réserves de fluctuation de valeur sont à nouveau entièrement dotées, le Conseil de fondation a fixé la distribution suivante de bénéfices provenant de l'institution d'assurance pour 2023 :

	2023 en CHF	2022 en CHF
Bénéfice reporté début	0	0
Bénéfice total	5'186'494	0
Report au décompte suivant	<u>0</u>	<u>0</u>
Distribution en faveur des caisses de prévoyance pour la constitution de provisions en vue du changement de bases techniques pour les personnes assurées actives (niveau caisse de prévoyance)	5'186'494	0

La fortune de l'institution d'assurance se constitue comme suit après la distribution:

Fonds de fluctuation des risques (calcul expert CP)	26'300'000	25'200'000
Réserve pour cas AI en suspens (calcul expert CP)	4'131'226	8'454'584
Réserve de fluctuation de valeurs	<u>4'100'000</u>	<u>1'601</u>
Fortune totale (provisions) en fin d'année	35'156'904	33'656'185



Bilan actuariel

	2023 en CHF	2022 en CHF
Fortune de prévoyance disponible	3'532'325'553	3'347'680'333
Capital de prévoyance des personnes assurées actives	1'788'786'046	1'687'853'473
Capital de prévoyance des bénéficiaires d'une rente	1'215'777'853	1'237'555'749
Provisions techniques	84'490'533	112'266'997
Total des engagements actuariels	3'089'054'432	3'037'676'219
Excédent actuariel	443'271'121	310'004'114

Degré de couverture (consolidation de toutes les caisses de prévoyance) **114.35 %** **110.21 %**

Degré de couverture (au niveau Fondation) **114.34 %** **110.10 %**

Degrés de couverture des différentes caisses de prévoyance

Degré de couverture	Nombre de caisses de prévoyance au 31.12.2023		Nombre de caisses de prévoyance au 31.12.2022	
supérieur à 113.2 %	22	48 %	12	25 %
de 100.00 à 113.20 % ⁽¹⁾	24	52 %	33	69 %
de 95.00 à 99.99 %	-	- %	3	6 %
de 90.00 à 94.99 %	-	- %	-	- %
de 85.00 à 89.99%	-	- %	-	- %
Total	46	100 %	48	100 %

(1) Des réserves de fluctuation de valeur sont constituées jusqu'au degré de couverture de 113.20 %. Ce n'est qu'ensuite qu'il existe des fonds libres.

Effectif des personnes assurées

	Au 31.12.2023			Au 31.12.2022		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Total assurés actifs	6'921	1'632	8'553	6'740	1'496	8'236
Rentes de vieillesse	2'343	169	2'512	2'346	166	2'512
Rentes d'invalidité	101	21	122	111	20	131
Rentes de conjoint	20	1'052	1'072	20	1'083	1'103
Rentes d'orphelins / d'enfants	54	34	88	62	36	98
Total des rentes	2'518	1'276	3'794	2'539	1'305	3'844



Organisation

Conseil de fondation (mandat du 01.07.2022 au 30.06.2025)

Représentant-es des employé-es :

Hunziker Stephan, Capitaine à la SGV, Lucerne	Président
Brodard Vincent, secrétaire syndical SEV, Romont	
Cambi Aroldo, gestionnaire financier SEV, Worblaufen	
Elmer Julia, Projets & développement organisationnel SOB, Schänis (à partir de 01.01.2024)	
Studer Florian, conducteur de train BLS, Vinelz	
Suter Adrian, chef de projet Marketing chez VZO, Maur (jusqu'au 31.10.2023)	

Représentant-es des employeurs :

Johner Horst, Responsable des ressources humaines BLS, Spiez	Vice-président
Hutter Chalmers Manuela, responsable des finances et des services SOB, Wittenbach	
Osswald Jens, responsable des finances SZU, Menzingen	
Python Jean-Frédéric, Directeur Chemins de Fer du Jura, Bourguillon	
Wegmann Thomas, Directeur STI Bus, Unterseen	

Commission de placement (mandat du 01.10.2023 au 30.09.2024)

Rump Sven, Berne	Président
Cambi Aroldo, gestionnaire financier SEV, Worblaufen	
Friedli Stefan, responsable finances Reka, Oekingen	
Hunziker Stephan, Capitaine à la SGV AG, Lucerne	
Zürcher Nicolas, Président de la direction générale, Gümligen (jusqu'au 31.12.2023)	
Gabriel Sara, Directrice des placements et des finances, Aetingen (sans droit de vote)	

Riesen Lukas, PPCmetrics AG Zurich; conseiller externe (sans droit de vote)

Direction générale

Zürcher Nicolas, Président de la direction générale (jusqu'au 31.12.2023)
 Dettwyler Nicole, Présidente de la direction générale (à partir du 01.01.2024)
 Gabriel Sara, Directrice des placements et des finances, Suppléante de la présidence de la direction générale
 Vogel Melanie, Responsable Legal & Compliance
 Wenger Barbara, Responsable prévoyance

Externes

Expert en prévoyance professionnelle	Keller Experten AG, Frauenfeld (partenaire contractuel) Herr Roland Schorr (expert exécutant)
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers AG, Berne
Autorité de surveillance	Bernische BVG- und Stiftungsaufsicht (BBSA), Berne
Experts en placement	PPCmetrics AG, Zurich

